

### Edito de

**Jean-Pierre BACHELOT**  
Secrétaire général  
de l'USR-72



### Sommaire

#### Page 1:

- Edito Jean Pierre Bachelot.

#### Page 2:

- COVID, véritable rideau de fumée aux mauvais coups

## Une nouvelle fois, les retraités en ligne de mire !!!

La campagne de dénigrement des retraités permet au député macroniste, rapporteur de la partie assurance vieillesse du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2021, « d'imaginer que certaines prestations comme les pensions pourraient être sous-revalorisées ». Elle laisse aussi certains chroniqueurs dire que « pour sauver quelques personnes âgées, le gouvernement a mis l'économie du pays en danger ». Tout simplement odieux...

Nous ne l'accepterons pas. Le redressement de notre économie implique que l'on sorte de l'austérité pour développer un Plan de relance du pouvoir d'achat des salariés et des retraités. **En 12 ans, le pouvoir d'achat des retraités a été réduit de 20 %.** Ces dernières années, le blocage des pensions et des complémentaires, la hausse de la CSG, l'ont encore amputé alors que les prix des produits de consommation courante augmentent de 6% en moyenne, ceux des fruits et légumes de 12%.

**Le Plan de relance gouvernemental va profiter surtout aux actionnaires et aux grandes fortunes.** Redonner du pouvoir d'achat aux retraités, c'est bon pour tous. Les retraités représentent 52 % de la consommation en France, maintenir et augmenter leur pouvoir d'achat contribuera à la relance de l'économie, au développement de l'emploi et au travers du salaire socialisé à la bonne santé de la sécurité sociale.

Avec l'épreuve de la Covid-19 et d'autres menaces annoncées pour nous tenir muselés, **il nous faut repenser notre modèle de société.** Une société dont la vie et la survie ne dépendraient pas des fluctuations des cours de la Bourse. Un modèle de développement fondé sur la santé et le bien-être de tous, le retour à la solidarité intergénérationnelle dans un environnement qui préserve la nature et ce faisant nous préserve également des dérèglements climatiques.

L'USR-CGT 72 invite tous les retraités à se mobiliser contre la précarité et la pauvreté, pour le développement des services publics, l'abandon de la réforme des retraites, la hausse des pensions et des salaires et une meilleure qualité de vie.

Le congrès de notre Union confédérale des retraités CGT (UCR) qui se déroulera du 30 novembre au 4 décembre 2020 à Saint Malo sera un moment privilégié pour débattre de tous ces sujets. Nos sections sont invitées à s'emparer des documents préparatoires et à réunir leurs militants et syndiqués notamment pour échanger sur les repères revendicatifs et les besoins de proximité des retraités (amendements éventuels avant le 23 octobre à l'USR).

**Au moment où nous allons fêter le 75ème anniversaire de notre sécurité sociale, réaffirmons clairement et avec force, nos revendications.**



« Supplément du journal Contact »

« Contact Retraité »

Journal de l'USR CGT Sarthe

Directeur de la publication :

**Jean-Pierre Bachelot**

Imprimé par nos soins

et financé par les syndiqués

4, rue d'Arcole - 72000 LE MANS

# COVID, véritable rideau de fumée aux mauvais coups du gouvernement.

Les dossiers **Autonomie** et **Retraite** sont deux exemples qui illustrent la continuité des politiques d'avant, avec lesquelles MEDEF et gouvernement s'entendent pour parfaire leur visée libérale et accélérer la mise en œuvre de leurs funestes projets.

La proposition gouvernementale de la création d'une 5<sup>ème</sup> branche **Autonomie** répond parfaitement à l'injonction patronale d'une étatisation qui remet fondamentalement en cause la Sécurité sociale créée en 1945 et financée par la cotisation sociale par répartition et par solidarité, qu'on soit bien portant ou malade, vieux ou jeune, actif ou non actif. La cotisation sociale prélevée sur le salaire brut, contrairement à l'impôt, va directement du cotisant au bien-être de tous.

Concernant la **Retraite**, le Premier ministre J.CASTEX a commandé le 14 août dernier au président du COR (le Conseil d'Orientation des Retraites) un nouveau rapport à produire «dans les meilleurs délais». Dans son courrier, il confirme que la réforme des retraites a été suspendue et non abandonnée, et que l'objectif d'une réforme systémique, destinée à mettre en place «un régime universel» est à l'agenda du nouveau gouvernement, tout en distinguant cette réforme systémique du retour à l'équilibre financier du système actuel, dans des conditions économiques dégradées du fait de la crise sanitaire. Si on décrypte le langage technocratique (croissance potentielle, évolutions structurelles susceptibles de peser durablement sur l'équilibre des régimes, hypothèses de productivité du travail, résorption des déficits structurels du système de retraite...), cette commande est lourde de menaces pour l'avenir de notre système de retraite par répartition et pour la situation des retraités actuels et futurs. Comme ce gouvernement n'a en rien remis en cause les orientations de son prédécesseur sur le refus d'une hausse des prélèvements obligatoires, il est clair que ce rapport risque fort de ressembler, en pire, au précédent du fait de la dégradation de la situation: recul de l'âge de départ, baisse du pouvoir d'achat relatif des retraités par rapport aux actifs...Il importe plus que jamais que la CGT porte d'autres orientations, notamment sur la question du financement, ainsi que nous l'avons toujours fait.



Photo manif. du 17 septembre 2020

**Face à cette situation, invitons les retraités à s'emparer des mesures barrière, pour se mobiliser et manifester pour une autre répartition des richesses.**

## Ensemble, exigeons :

- **Une revalorisation immédiate des pensions** avec une remise à niveau par rapport au salaire moyen, une simple remise à niveau sur les prix au 1er janvier 2021 par rapport à mai 2017 nécessiterait une augmentation de 3 %, avant une véritable revalorisation tenant compte des retards accumulés.
- **Pas de retraite inférieure au Smic** revendiqué par la CGT pour une carrière complète.
- **La pension de réversion doit être attribuée sans conditions** de ressources et le taux porté à 75 %.
- **La suppression de la Casa et de la hausse de CSG** de 1,7 point en allant vers la transformation de la CSG en cotisation sociale.
- **Le rétablissement de la demi-part** en matière d'impôt sur le revenu pour toutes les personnes vivant seules ayant élevé au moins un enfant et suppression de la fiscalisation de la majoration de pension pour les parents de 3 enfants et plus.
- **La prise en charge de la perte d'autonomie** par la Sécurité sociale dans la branche assurance maladie.
- **L'abandon du projet de réforme des retraites** porté par les gouvernements Macron.
- **La gratuité des masques.**
- **Le rétablissement de l'impôt sur la fortune (ISF), le retour de l'imposition des revenus du capital (les dividendes), le retour à l'impôt progressif sur le revenu (suppression de la flat tax), le rétablissement d'un impôt sur le revenu réellement progressif de 0 à 65 ou 70 % (avec le taux 0 au niveau du Smic), la réduction de la TVA à 15 % et sa suppression sur les produits de première nécessité.**